

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 34 (1896)
Heft: 10

Artikel: Le mille marin, le loc et le noeud marin
Autor: Duveluz, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195444>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le salut militaire est ouvert ou fermé.

Il est fermé quand on fait le simulacre de saisir la visière de la coiffure avec les doigts réunis, la paume de la main tournée au dedans, concave, cachant à moitié l'œil droit, le coude bas.

C'est le salut de certaines armées étrangères.

Il est ouvert quand on porte la main droite ouverte au côté droit de la visière, les doigts et le pouce étendus et joints ensemble, la paume de la main tournée en avant, large comme un drapeau au tourné, le coude haut.

C'est un geste généreux et martial, caractérisé par la main ouverte, symbole de la loyauté.

Ainsi, l'attitude du salut doit être prise et quittée « d'un geste vif et décidé, mais sans brusquerie ni raideur. »

On ne cherchera pas à apprendre à nos soldats à allonger subitement tout le bras comme par le départ d'un ressort, puis à replier vers le tête, d'un mouvement saccadé, l'avant-bras comme l'aile rigide d'un télégraphe aérien. Il n'est pas dans notre nature d'être des automates.

Il faut déployer tout le bras droit vivement, en conservant cependant à son ensemble une courbe gracieuse par une petite flexion du coude et du poignet, la main ouverte et élevée comme si elle demandait l'attention. Puis, aussitôt, cette main est rapportée à sa place réglementaire par un deuxième mouvement légèrement curviligne, rapide et souple.

Le salut est une politesse à offrir; ce n'est pas un coup de sabre à donner. Il importe qu'il paraisse agréable et sans violence.

Le regard qui, d'après le règlement, doit l'accompagner, doit aussi être aimable et franc.

Lorsqu'un bon soldat et un bon chef échangent le salut, leurs yeux se croisent et échangent en même temps un éclair d'affection mutuelle. C'est le signe auquel on reconnaît des troupes intimement disciplinées.

Tous les chefs militaires, quel que soit leur grade, sont tenus de rendre avec empressement et largement le salut à leurs subordonnés.

Agir autrement serait une faute grave contre la discipline et une indécence notoire.

Ce serait garder une chose prêtée destinée à être rendue sans délai; ce serait attrister un cœur qu'on doit réjouir; ce serait humilier les nobles défenseurs de la patrie.

A grade égal, il importe de se hâter pour prévenir son camarade, car il est convenu que celui qui commence le salut est le plus alerte et le mieux élevé.

bonne action citée dans la chronique du bien du *Petit Journal*, entre un cocher qui avait rapporté une paire de bretelles oubliée dans sa voiture et une jeune bonne qui avait déposé un casque de pompier perdu dans sa cuisine.

Je ne puis résister au plaisir de citer le passage :

Acte de probité.

« M. Isidore Duffétard, dessinateur à l'hôtel de ville, âgé de trente-trois ans, né au hameau de Guinets, près de Bonnières (Seine-et-Oise), rentrant chez lui, rue des Martyrs, 156, dans la nuit de samedi à dimanche, a trouvé un porte-monnaie renfermant trente-deux sous. Il s'est empressé de le rapporter à la préfecture de police. »

Après avoir souligné l'article, je pliai le journal et je l'adressai à M. Blanchon, bonnetier en gros, père d'une fille charmante sur laquelle j'ai des vues matrimoniales.

Comme dans les romans de cape et d'épée :

Deuxième partie. — Un an après.

J'avais oublié ma bonne action, lorsqu'un matin, en m'éveillant, je constatai avec amertume que je ne possédais que cinq francs pour aller jusqu'à la fin du mois,

Je me souvins du porte-monnaie.

Sans doute, il n'a pas été réclamé, pensai-je; c'est

Mesdames.

Pour être bien habillées, que faut-il?... Le chroniqueur qui signe : *Zerline*, dans le *XIX^e Siècle*, va vous le dire :

« Avant tout se mettre simplement, suivant son âge, sa condition sociale et les circonstances pour lesquelles on destine une robe, un manteau et un chapeau. Il est bien certain qu'une femme qui sortirait à huit heures du matin, avec une toilette de visites d'après-midi, serait fort mal mise, en dépit de l'élégance de la coupe et du choix des garnitures de ses vêtements et de sa coiffure.

» Au lieu de se rajeunir, beaucoup de femmes se vieillissent au contraire, en s'habillant d'une façon qui n'est plus de leur âge. Certes, il ne faut pas se vieillir; mais il faut rester de son temps; prendre beaucoup de soin de soi-même, se mettre avec d'autant plus de goût que les années viennent et font perdre du charme de la jeunesse; mais encore une fois, ne porter que des vêtements dont la coupe, la couleur et la façon soient en harmonie avec le teint moins frais, les yeux moins éclatants, la tournure moins souple et la taille moins fine.

» Une bonne recommandation à faire aussi, est de ne pas se serrer. Rien n'est à la fois plus laid ni plus malsain. La sveltesse de la taille doit être proportionnée au reste du buste. C'est là une simple question d'esthétique; outre qu'une taille emprisonnée dans un corset sanglé plus que de raison, donne à la démarche une raideur guidée, ce n'est réellement pas beau à voir, car, encore une fois, cela manque de proportions.

» Enfin, une femme qui se serre, déplace forcément tous ses organes et en arrête par contre le bon fonctionnement. C'est pourquoi presque toujours, en pareil cas, elle digère mal; et c'est à cela aussi qu'il faut attribuer le teint si laid, après les repas, de beaucoup de femmes fortes, désireuses, à force de se sangler, de dissimuler leur embonpoint. La digestion se trouvant arrêtée par la gêne de l'estomac, le teint se colore, se couperose, vaut-il mieux dire, et enlaidit une femme, en dépit des crèmes et des poudres dont elle croit, à tort, devoir se couvrir le visage pour tout dissimuler.

» Savoir rester de son âge est un art. Convaincrai-je de cette vérité celles qui me font l'honneur de me lire? Je le souhaite et je le leur conseille surtout. Elles ne se doutent pas de ce qu'elles gagneront ainsi en charme, en élégance et même en beauté. »

le moment de le retirer.

Je me rendis à la préfecture, au bureau des objets trouvés; là on me renvoya au bureau des objets perdus.

Je présentai mon reçu.

— Monsieur, me dit l'employé, le porte-monnaie n'a pas été réclamé; il devient votre propriété.

Il me le montra dans un casier.

Je tendis la main.

— Mais, monsieur, cela ne se délivre pas comme cela. Il faut que vous adressiez au préfet une demande sur une feuille de papier timbré de soixante centimes.

— Sur une feuille de papier de soixante centimes! m'écriai-je; le porte-monnaie ne renferme que trente-deux sous.

— Il ne renfermerait qu'un sou que ce serait la même chose.

— C'est bien, je ferai une demande; il me restera encore un franc.

J'achetai une feuille de papier timbré, je m'installai chez un marchand de vins et je rédigeai une demande en bonne forme. Coût: un bock, trente centimes.

Je retournai à la préfecture.

— Repassez dans quelques jours, me dit l'employé; vous êtes dessinateur à l'hôtel-de-ville, apportez un certificat d'identité de votre chef hiérar-

Le mille marin, le loch et le nœud marin.

Que les mots qui sont en tête de cet article ne causent aucune frayeur aux lecteurs; il s'agit simplement d'une petite question de vitesse qui pourra les intéresser, pour peu qu'ils le veuillent bien.

On lit très fréquemment dans les journaux qu'un bâtiment a fait une traversée avec une vitesse de 15 milles à l'heure, qu'un navire file 12 nœuds; or, peu de personnes se rendent compte du chemin parcouru pendant l'unité de temps, parce qu'elles ne connaissent pas suffisamment l'unité de distance ou de longueur: elles n'ont pas une notion exacte de la vitesse du navire.

Le *mille marin* est égal à une minute de degré; il vaut 1851,85185... mètres, soit environ 1852 mètres. — 3 milles marins font une lieue marine, et il faut 20 lieues marines pour faire un degré terrestre. — Il en résulte donc qu'un steamer qui fait 15 milles à l'heure marche avec une vitesse de $1852 \times 15 = 27,780$ mètres, ou environ $27 \frac{3}{4}$ kilomètres à l'heure.

Pour mesurer la vitesse d'un navire, on se sert d'un instrument appelé *loch*. Le loch se compose d'un secteur en bois d'environ 20 centimètres de rayon, et embrassant à peu près 60 degrés; sa base, c'est-à-dire l'arc, est recouverte de plomb servant de lest; il est destiné à flotter sur l'eau et porte en conséquence le nom de *bateau de loch*. Ce flotteur est relié au navire par une longue cordelette, appelée *ligne de loch*, qui s'enroule autour d'un dévidoir situé à l'arrière du bâtiment.

Au moment où ce dernier se met en marche, la cordelette se tend, le flotteur prend la position verticale, — la pointe à la surface de l'eau, la base au-dessous, — devient immobile, ou à peu près, à cause de la résistance de l'eau.

La ligne de loch est divisée par des nœuds en drap rouge, distants de 45 pieds de roi; le pied de roi (ancienne mesure française) ayant 0,32484 mètre, soit environ $32 \frac{1}{2}$ centimètres, il en résulte que le *nœud marin* a 14,62 mètres. Pour évaluer la vitesse du navire, il suffit de compter combien de nœuds passent devant les yeux de l'observateur en demi-minute; on se sert pour cela d'un chronomètre ou d'un sablier, nommé *ampoulette*, qui se vide en 30 secondes.

Au moment où le premier nœud quitte le dévidoir, l'officier de service commande: « Vire! » Le matelot qui tient l'ampoulette la retourne vivement, et celui qui porte le dévidoir compte les nœuds qui se dégagent plus ou moins rapidement. Quand le sablier est vide, le matelot qui le porte crie « Stop! » et l'homme du dévidoir cesse de filer la ligne de loch. Une légère secousse imprimée à la cordelette dégage la partie inférieure du bateau de loch, qui flotte alors à la surface de l'eau, et que l'on ramène en enroulant la ligne de loch autour du dévidoir. La vitesse du navire est ainsi indiquée par le nombre de nœuds qui ont filé pendant l'opération qui n'a duré que 30 secondes.

Un navire qui file 12 nœuds a donc parcouru $14,62 \times 12 = 175,44$ mètres en demi-minute, soit 21,052,8 mètres en une heure. Mais l'expérience a

chiqué.

— Tout cela pour toucher trente-deux sous.

— C'est le règlement, formalité indispensable, monsieur.

Je priai mon chef de bureau de m'établir le certificat exigé et huit jours après je repris le chemin de la préfecture. Pour arriver avant la fermeture, je dus prendre un fiacre. Coût: deux francs.

— Après une longue attente, mon tour arriva.

L'employé regarda mon certificat.

— Cela ne vaut rien, me dit-il, c'est à refaire. Pour les employés de l'hôtel-de-ville, nous ne connaissons que le préfet de la Seine.

— Ah! ça, m'écriai-je, vous n'avez pas fini de me faire aller pour trente-deux sous que j'ai déjà dépensés et au-delà!

— Règlement, monsieur; il faut un certificat du préfet de la Seine.

— Après, vous me demandez autre chose: un extrait de mon casier judiciaire, mon extrait de naissance, que sais-je? J'en ai assez; je m'en vais déchirer votre reçu, nous serons quittes!

— Monsieur, ne faites pas cela, me dit vivement l'employé; donnez-le-moi.

— Eh bien et les formalités?

— Oh! moi, monsieur, c'est différent, me répondit l'employé en souriant, je suis de la boîte.

Authentique.

Eugène FOURRIER.

pruvé que le bateau de loch ne reste pas stationnaire ou immobile à la surface de l'eau; il avance d'environ 80 centimètres par nœud parcouru, de telle sorte qu'il en résulte qu'en une heure un navire parcourt autant de milles marins qu'il file de nœuds en demi-minute.

On doit donc dire, en parlant d'un bâtiment, que sa vitesse est de 12, 14, 16 milles à l'heure ou qu'il file 12, 14, 16 nœuds.

M. DUVELUZ.

Momies. — M. Maspéro revenait, il y a quelques années déjà, d'un voyage en Egypte. Il rapportait pour la première fois une momie. Le hasard voulut que la momie fût celle de Sésostris: on venait de découvrir les tombes royales.

A la douane, M. Maspéro dut ouvrir la caisse contenant la momie. On comprendra l'étonnement des agents à la vue d'une semblable marchandise.

Il s'agit alors de payer l'entrée. Les employés furent fort embarrassés et ne surent pas comment taxer cet étrange produit, les momies égyptiennes ne figurant pas au tarif.

On dut appeler un inspecteur pour résoudre la question. Ce dernier fut également dans le plus grand embarras, et, cherchant la marchandise qui pût ressembler le plus à la momie, il décida, d'accord avec un autre inspecteur, de taxer la momie de Sésostris comme la morue sèche.

Sésostris fut pesé, et M. Maspéro déboursa 4 fr. 75 de droits à payer pour 24 kil. 450 gr. de morue sèche. Depuis ce jour, les momies égyptiennes sont incrites sur les livres de la douane, mais elles paient les mêmes droits que la chair séchée des habitants de la mer de Behreng.

(Vie contemporaine.)

Onna malice po féré à payi onna detta.

N'est pas bailli à tsacon d'être bio. L'est veré que faut de totès lè sortès de dzeins po féré on mondo et que s'on étai ti parai cein ne porai pas allà. Binsu que lè galès lurons pliésont mi ài grachâosès que lè refregnus, lè bicllo et lè pottus, à mein que lè gaillà aussont grossa courtena et prâo dzaunets, que c'est onco lo meillâo passepoo po demandâ l'eintrâie de 'na maïson. Mâ que voliâi-vo! on n'a pas ti lo mémo gout, et l'est behnirâo; kâ dinsê tsacon trâovê se n'afféré.

Djan à Berbitchon étai dein lo gros moué. Lo pourro bougro ne fasâi pas paidrè la boula ài grachâosès, kâ s'eïn manquâvê rudo que sêvê bio, que n'étai pas de sa fauna, vu que ne s'étai pas fé; mâ lo gaillà étai orgolliâo coumeint onna damuzalla et sè crâyâi on crâno et bio luron, que l'eut la bianna de féré féré son potré. Ye tracé don po cein à Lozena on dzo que s'étai bin revou et coumeint ne voliâvê pas de clliâo petits potrés gros coumeint lo fou de carreau dâo binocle; mâ que l'eïn voliâvê on tot grand, quasu asse grand que 'na dzeïn, ye va tsi on peintre po s'arreiñdzi avoué li et po savâi diéro cein voliâvê cotâ. L'avâi bon moïan po payi, mâ tot parâi n'affatsivê pas son tsin avoué dâi sâocessès. Après avâi distiutâ, convignont po ceint francs, avoué on bio rebou dzauno; et tot tsaud, Djan à Berbitchon dut s'achetâ su onna chaula po que lo peintre pouessê coumeinci à lo copiÿi, et dut lâi féré on part de vouarbès.

Quand lo potré fut fini, Djan retornâ po lo queri; mâ quand lo ve, né sê pas se ne sê trovâvê pas asse bio que ne peinsâvê âo bin se l'étai 'na frinma po féré rabatrê oquie âo peintre, mâ tantîa que l'eut l'air de ne pas sê tsailli de lo preindrê. Sê peinsâvê que lo peintre ne sarâi tot parâi pas qu'eïn féré, et lâi offrê cinquanta francs.

Lo peintre, qu'étai on tot malin, et que vâi avoué quouï l'a à féré, lâi fâ:

— Oh bin, cein ne fâ rein, se vo ne vo z'eïn

tsailli pas, lo vu prâo gardâ et n'eïn su pas eimbarrassi.

Et fe état de lo recatsi.

— Et qu'eïn voliâi-vo féré? lâi demandê lo Djan, tot intrigâ.

— Cein que y'eïn vu féré?

— Oi.

— Eh bin, lâi vé mettrê onna quiua et coumeint y'é on ami que va teni onna novalla pinta et que m'a demandâ de lâi féré on enseigne, mettri dèzo: *Ào sindzo vetu*. Ào bin lo veindri à Pianet que m'a assebin demandâ on potré po mettrê dévânt sa ménadzéri...

Djan à Berbitchon s'est dépaté d'aboulâ lè cinq napoléons, et l'est parti avoué son potré.

A l'occasion des journées de février 1848, le *Petit Parisien* rappelle cette anecdote:

Louis-Philippe venait de signer son abdication, si troublé, qu'une faute d'orthographe lui avait échappé: « J'abdique cette couronne que la *voïe* nationale m'avait appelé à porter... », avait-il écrit. Le départ pour Saint-Cloud par la place du Carrousel avait été reconnu impossible. Pendant que des officiers, ayant quitté leur uniforme, avaient été chercher des voitures de place, le roi et la reine étaient sortis par le Pavillon de l'Horloge...

Il fallait aller à pied jusqu'auprès de l'obélisque, où stationnaient les voitures, dont on avait malaisément décidé les cochers à marcher.

L'abattement du souverain inspira quelque pitié à M. Louis Aubert, qui se trouvait là. Il l'aida à gagner le fiacre qui l'attendait, prêt à le protéger. Il ouvrit la porte de la voiture, y fit monter le roi, referma la portière.

Louis-Philippe, en ce moment d'abandon, fut vivement touché de cette courtoisie, qu'il prenait pour du dévouement.

— Je vous remercie de votre fidélité, monsieur, dit-il.

— Oh! pas de remerciements, répondit M. Louis Aubert, dont les opinions fermement républicaines dataient de loin, et qui n'avait obéi qu'à un mouvement de générosité, il y a dix-huit ans que j'attendais cette occasion!

Comment on nomme un syndic. — Sous ce titre, nous lisons dans un numéro du *Confédéré*, de l'année dernière:

Une commune de la Sarine a trouvé un moyen original de nommer son syndic. Les membres du Conseil ont simplement « tiré au doigt, » et le plus fort a été nommé président.

Authentique.

Un cordonnier prévoyant. — Un de nos abonnés fit appeler son cordonnier pour prendre les mesures d'une paire de souliers. Il lui recommanda instamment de faire un des souliers beaucoup plus ample, à cause d'une enflure qu'il avait au pied.

Quelques jours après, le cordonnier apporte son ouvrage, qui ne répond pas du tout aux directions données, car le soulier destiné au pied malade se trouvait encore trop petit. Grands reproches de la part de la pratique... « Mais, monsieur, répond le disciple de St-Crépin, si votre pied venait malheureusement à déseffler, voilà un soulier de rebut!... »

Boutades.

Entre époux.

Petite scène conjugale:

— Tenez, monsieur, je vais vous dire toute ma pensée; vous n'êtes qu'un melon!

— Laissez-moi vous rappeler, madame, que vous êtes faite d'une de mes côtes!

M. Prud'homme marchande, à un matelot de retour des îles, un magnifique perroquet.

— Mais il ne parle pas, votre perroquet?

— Faites pas attention, bourgeois, c'est l'émotion du voyage. Mais quand il aura passé huit jours avec votre femme, vous ne pourrez plus le faire taire.

Une bonne d'enfant se présente chez M^{me} Y... Celle-ci la trouve de trop petite taille.

Alors, la bonne, d'un air entendu, bien vite répond:

— Mais, madame, c'est tant mieux: le bébé se fera moins de mal quand je le laisserai tomber.

En cour d'assises:

— Comment, dit le président à l'accusé, avez-vous pu, vous qui appartenez à une famille honorable, vous décider à fabriquer de la fausse monnaie.

— Ah! bien sûr que j'aurais préféré en fabriquer de la vraie.

Nos domestiques.

Madame. — Vos certificats sont bons... Ils constatent que vous avez de la moralité... Que vous sortez rarement le soir.

La femme de chambre. — Oh! madame peut être bien tranquille... Je suis ce qu'on appelle tout à fait *casernière*.

Les enfants terribles.

Le dîner touche à sa fin, il a été long. La bonne vient chercher Maurice pour le mener coucher.

Bien qu'il y ait un grand nombre de convives, on lui fait faire le tour traditionnel de la table, et cela bien malgré lui, pour dire les: Bonsoir petit père, bonsoir grand-père, bonsoir grand-mère, bonsoir mon onque, bonsoir mon cousin, bonsoir ma cousine, etc., accoutumés.

L'enfant exécute ce mouvement, qu'il trouve un peu trop répété, en témoignant une impatience croissante à chaque nouveau bonsoir.

Quand tout est terminé et qu'il est sur le pas de la porte, il crie avec une véritable fureur:

— Bonsoir les bougies, bonsoir la moutarde, bonsoir les cornichons, tout, quoi...

Livraison de *mars* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE: La réforme de l'armée suisse, par M. J. Rempod. Œuvre d'amour. Nouvelle, par T. Combe. Un sermon anglican et une crise européenne, par M. Ed. Sayous. Les progrès de l'aéronautique, par M. G. Béthuy. Jeunes filles. Roman, par M. Jean Menos. Un nouvel humoristique écossais, Jan Maclaren, par M. Aug. Glardon. La Sibérie ignorée, d'après un récent voyage, par M. Michel Delines. Chroniques parisiennes, italienne, allemande, anglaise, suisse, scientifique, politique.

Bureau de la *Bibliothèque universelle*, place de la Louve, 4, Lausanne.

THÉÂTRE. *Représentation de gala.* — Tous les soirs, le **Régiment**, pièce militaire à grand spectacle, qui a obtenu le plus brillant succès à Paris. Ce bel ouvrage de Jules Mary, monté avec beaucoup de soin par M. Scheler, et pour lequel un nouveau décor a été confectionné, met en scène les détails de la vie militaire qui intéressent aujourd'hui tant de gens. Ils s'y déroulent avec infiniment de bonne humeur et de gaîté. C'est un mélodrame à la fois touchant et amusant, qui amènera foule à notre théâtre et sera sans doute le clou de la saison.

Panorama. — Du 7 au 13 courant, on pourra voir au Panorama, Place St-François 9, une série superbe de Rome, l'Eglise St-Pierre, le Vatican, le Palais Borghese, etc.

L. MONNET.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Hovard.